

Capsule d'informations

Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pourquoi être membre d'une Association de sauvaginaires ?

La question se pose, puisque de toute façon les Associations travaillent pour vous, même si vous n'êtes pas membre!

À votre travail, si vous êtes syndiqué, tous paient leur cotisation syndicale chaque semaine. Malheureusement, il n'y a pas de retenue à la source pour les Associations. Nous devons **compter sur le bon sens des chasseurs, sur le respect des chasseurs** envers le travail des Associations, du moment qu'ils en connaissent l'existence et qu'ils prennent **conscience de l'importance** du travail qu'ils font pour les sauvaginaires.

Au cours des dernières années, **2 associations de sauvaginaires sont disparues** faute d'appui des chasseurs. **On ne peut pas attendre** d'en perdre une troisième et une quatrième avant de réagir, ou on peut dès maintenant donner un second souffle aux Associations en place.

Sur 30,000 permis de chasse à la sauvagine, il doit sûrement y avoir 1000 passionnés qui pourraient se joindre aux Associations parce qu'ils viennent de se rendre compte qu'on a besoin d'eux. Il y en aura toujours pour regarder passer la parade sans rien faire, mais pour l'organiser la parade, **on a besoin de vous !**

Devenez membre de l'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur notre site internet, remplissez le formulaire avec paiement PayPal ou imprimer et envoyez un chèque par la poste.

Michel Bouchard, directeur général
Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean